

SCIENCE  
GRANTING  
COUNCILS  
INITIATIVE

SGCI  IOSRS

INITIATIVE DES  
ORGANISMES  
SUBVENTIONNAIRES  
DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE



**RENFORCEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME DE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET DE L'INNOVATION EN COTE D'IVOIRE POUR UN DÉVELOPPEMENT INCLUSIF ET DURABLE**

**Réseau africain d'études sur les politiques technologiques (ATPS)  
NOTE D'ORIENTATION POLITIQUE N° 97**

**Nicholas Ozor  
Cynthia Nwobodo  
Wentland Muhatiah  
Alfred Nyambane  
Joel Nwakaire**





# Renforcement de l'écosystème de financement de la recherche scientifique et de l'innovation en Côte d'Ivoire pour un développement inclusif et durable

Nicholas Ozor<sup>1</sup>  
Cynthia Nwobodo<sup>1</sup>  
Wentland Muhatiah<sup>1</sup>  
Alfred Nyambane<sup>1</sup>  
Joel Nwakaire<sup>1</sup>

**African Technology Policy Studies Network (ATPS)<sup>1</sup>**

SCIENCE  
GRANTING  
COUNCILS  
INITIATIVE

SGCI  IOSRS

INITIATIVE DE S  
ORGANISMES  
SUBVENTIONNAIRES  
DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE



Le réseau d'études sur les politiques technologiques africaines (ATPS) est un réseau transdisciplinaire de chercheurs, de décideurs politiques, d'acteurs du secteur privé et de la société civile qui promeut la création, la diffusion, l'utilisation et la maîtrise des sciences, des technologies et des innovations (STI) pour le développement de l'Afrique, la durabilité de l'environnement et l'inclusion mondiale. En collaboration avec des institutions aux vues similaires, l'ATPS fournit des plateformes pour la recherche régionale et internationale et le partage des connaissances afin de renforcer les capacités de l'Afrique en matière de recherche, d'élaboration et de mise en œuvre de politiques STI pour le développement durable.



Publié par le Réseau africain d'études sur les politiques technologiques (ATPS)  
Boîte postale 10081, 00100- GPO,  
Nairobi, Kenya

©2025

ISBN: 978-9966-124-32-6



## Table of Contents

À propos du SRIFA Projet.....	iii
À propos du Réseau africain d'études sur les politiques technologiques (ATPS) .....	v
Remerciements .....	vi
Messages Clé .....	vii
1. Introduction .....	1
2. Justification du renforcement des agences nationales subventionnaires de la recherche et innovation.....	3
3. Méthodologie.....	4
4. Résultats clé .....	5
5. Conclusion .....	14
6. Recommandations politiques .....	15
Références.....	17
Notes d'orientation politiques de ATPS <sup>1</sup> .....	18

# À propos du SRIFA Projet

Les agences subventionnaires de la recherche scientifique (les conseils) jouent un rôle essentiel et stratégique dans le soutien de la recherche et de l'innovation qui contribuent au développement social et économique de tout pays. En vertu de la loi, les conseils sont chargés du financement de la recherche, de l'assurance qualité, de la politique et de la prise de décision, de l'échange de connaissances et de la formation/du renforcement des capacités des acteurs du système scientifique afin de garantir que les résultats des efforts de recherche et d'innovation sont utilisés pour éclairer la politique et la pratique. Compte tenu de ce rôle important et de la nature dynamique des développements en matière de recherche et d'innovation, leur capacité à assumer ces responsabilités pour atteindre les objectifs souhaités doit être continuellement renforcée. Face à ce besoin, l'Initiative des organismes subventionnaires de la recherche scientifique (IOSRS) en Afrique subsaharienne fournit un soutien qui renforcera les agences nationales de financement de la recherche et de l'innovation en Afrique de l'Ouest.

Par rapport à d'autres régions d'Afrique, seuls quelques pays d'Afrique de l'Ouest ont mis en place des agences responsables du financement de la recherche et de l'innovation. Le SGCI s'efforce désormais de renforcer les agences nationales de financement de la recherche et de l'innovation là où elles existent déjà (Burkina Faso, Sénégal et Côte d'Ivoire) afin d'améliorer leurs performances et de soutenir le développement de cadres/mécanismes institutionnels pour le développement de nouvelles agences de financement de la recherche et de l'innovation dans les pays où elles n'existent pas (Ghana, Nigéria et Sierra Leone). C'est sur la base de cette opportunité opportune offerte par la SGCI que le Réseau africain d'études en politique technologique (ATPS) et son partenaire, l'Université africaine de science et de technologie (AUST) ont proposé de travailler ensemble dans le cadre d'une approche commune avec d'autres agences techniques collaboratrices (CTA) pour réaliser le projet intitulé : ***“Renforcement des agences nationales de financement de la recherche scientifique et de l'innovation en Afrique de l'Ouest (SRIFA)”***. L'objectif est de fournir la formation et le soutien technique nécessaires pour renforcer les agences nationales de financement de la recherche et de l'innovation ou leurs équivalents dans les six pays participants d'Afrique de l'Ouest. L'objectif du projet est de renforcer les agences existantes afin qu'elles puissent remplir efficacement leur mandat et de soutenir le développement de cadres institutionnels/mécanismes pour la création de nouvelles agences de financement de la recherche là où elles n'existent pas encore. Avec l'appui de

l'Initiative des organismes subventionnaires de la recherche scientifique (IOSRS), du Foreign Commonwealth Development Office (FCDO) du Royaume-Uni, de la National Research Foundation (NRF) d'Afrique du Sud, de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA), de la Fondation allemande pour la recherche (DFG) et de l'Agence norvégienne pour la recherche et le développement, le projet vise à renforcer les agences existantes et à les rendre plus efficaces dans l'accomplissement de leurs missions. Le projet SRIFA vise donc à fournir une formation et un soutien technique pour renforcer ces agences nationales afin qu'elles puissent remplir leur mandat, en particulier dans des domaines tels que le suivi des projets de recherche, les rapports financiers, l'évaluation des risques institutionnels, la capacité de communication institutionnelle, l'intégration de la dimension de genre dans l'octroi des subventions, les processus internes du Conseil et l'utilisation des résultats de la recherche pour orienter les politiques gouvernementales et les pratiques du secteur privé.

# À propos du Réseau africain d'études sur les politiques technologiques (ATPS)

Le Réseau africain d'études sur les politiques technologiques (ATPS) est un réseau transdisciplinaire de chercheurs, de décideurs politiques, d'acteurs du secteur privé et de la société civile qui promeut la création, la diffusion, l'utilisation et la maîtrise des sciences, des technologies et des innovations (STI) pour le développement de l'Afrique, la durabilité de l'environnement et l'inclusion mondiale. L'ATPS compte plus de 5 000 membres et 3 000 acteurs dans plus de 51 pays sur les 5 continents, avec des partenariats institutionnels à travers le monde. Nous mettons en œuvre nos programmes par l'intermédiaire des membres des sections nationales établies dans 30 pays (27 en Afrique et 3 sections de la diaspora en Australie, États-Unis d'Amérique et au Royaume-Uni). En collaboration avec des institutions aux vues similaires, l'ATPS fournit des plateformes pour la recherche régionale et internationale et le partage des connaissances afin de renforcer les capacités de l'Afrique en matière de recherche sur les politiques STI, d'élaboration et de mise en œuvre de politiques pour le développement durable.

# Remerciements

Le Réseau africain d'études sur les politiques technologiques (ATPS) et son partenaire, l'Université africaine de science et de technologie (AUST) souhaitent remercier tout particulièrement le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) pour son partenariat avec nous dans ce projet de recherche intitulé : "Renforcer les agences nationales de financement de la recherche et de l'innovation en Afrique de l'Ouest (SRIFA)" dans le cadre de l'Initiative des conseils de subventionnement de la science (SGCI). Nous sommes particulièrement reconnaissants au Fonds national pour la science, la technologie et l'innovation (FONSTI) de la Côte d'Ivoire et aux autres acteurs pour leur participation active au projet.

# Messages Clé

- La création d'une politique globale en matière de science, de technologie et d'innovation (STI) est essentielle pour orienter le financement de la recherche et de l'innovation en Côte d'Ivoire. Cette politique devrait aborder des questions essentielles telles que l'inclusion des femmes, l'engagement des acteurs et la commercialisation des résultats de la recherche pour soutenir le développement durable.
- Le renforcement de la collaboration entre les acteurs de l'écosystème de la recherche et de l'innovation en Côte d'Ivoire est essentiel pour maximiser l'utilisation des ressources et favoriser l'échange de connaissances intersectorielles. L'établissement de partenariats entre les secteurs public et privé stimulera le financement de la recherche et les résultats en matière d'innovation.
- La participation du secteur privé au financement de la recherche et de l'innovation est cruciale pour le développement socio-économique. Encourager davantage d'entités privées, y compris les PME et les entrepreneurs, à contribuer au financement de l'innovation peut favoriser les avancées technologiques et la croissance économique.
- Les institutions de recherche de Côte d'Ivoire sont confrontées à d'importants problèmes de capacité, notamment l'insuffisance des infrastructures et des ressources. Le renforcement des capacités institutionnelles par le biais d'une formation ciblée et d'un soutien technique permettra à ces institutions de mener des recherches de haute qualité et de retenir les meilleurs talents.
- L'égalité des sexes et l'inclusion sociale devraient faire partie intégrante des stratégies de recherche et d'innovation de la Côte d'Ivoire. La formation des acteurs sur ces questions permettra de s'assurer que les groupes marginalisés bénéficient des efforts d'innovation et que les résultats de la recherche sont plus inclusifs

# 1. Introduction

La Côte d'Ivoire, pays d'Afrique de l'Ouest comptant 26,9 millions d'habitants en 2020 (Conseil national des politiques économiques [CNPE], 2021), est devenue un acteur économique important dans la région. Le pays s'enorgueillit d'être la plus grande économie de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), avec un PIB nominal de 21,438 milliards de francs CFA (34,4 milliards USD) et un PIB par habitant de 882,700 francs CFA (1 490 USD). De manière impressionnante, la Côte d'Ivoire a maintenu un taux de croissance moyen de 9,2 % sur la période 2012-2016, ce qui en fait l'une des économies à la croissance la plus rapide au monde (La République de Côte d'Ivoire, 2018). Malgré ces avancées économiques, la Côte d'Ivoire est confrontée à des défis importants dans sa trajectoire de développement. L'indice du capital humain (ICH) de la Banque mondiale publié en 2017 évalue la Côte d'Ivoire à 0,35, ce qui la place en dessous de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne (0,40).

En outre, environ 39% de la population ivoirienne vit en dessous du seuil de pauvreté (CNPE, 2021). L'économie du pays reste fortement dépendante du secteur primaire, avec une valeur ajoutée limitée pour les principales exportations. Par exemple, bien que la Côte d'Ivoire soit un leader mondial dans la production de cacao et de noix de cajou, elle ne transforme que 7 % et 6 % de ces produits respectivement (CNPE, 2021). La part relativement faible des exportations de moyenne et haute technologie en Côte d'Ivoire est attribuée aux faibles niveaux de recherche et d'innovation (UNIDO, 2020). Dans le contexte d'une économie de plus en plus axée sur la technologie et l'innovation à l'échelle mondiale, le renforcement des capacités de recherche et d'innovation est crucial pour le développement économique et social durable du pays. Il est donc impératif d'évaluer le paysage politique ivoirien en matière de financement de la recherche et de l'innovation afin d'identifier les catalyseurs et les contraintes, et de recommander des stratégies politiques efficaces pour une croissance économique et un développement durable.

L'engagement de la Côte d'Ivoire à faire progresser son écosystème de recherche et d'innovation est attesté par la création d'agences spécialisées, telles que le Fonds national pour la science, la technologie et l'innovation (FONSTI), qui joue un rôle essentiel dans la coordination du financement de la recherche. Malgré des avancées significatives dans la promotion de l'innovation, le pays est confronté à des défis majeurs, notamment la faiblesse des capacités institutionnelles, la collaboration limitée entre les acteurs et l'engagement insuffisant du secteur

privé. Ces défis sont encore aggravés par l'absence d'un cadre politique global en matière de science, de technologie et d'innovation (STI), qui entrave l'allocation et l'utilisation efficaces des ressources.

Pour combler ces lacunes, il est impératif de renforcer les synergies entre les acteurs des secteurs public et privé, d'accroître la capacité technique des institutions de recherche et d'assurer l'intégration de l'égalité des sexes et de l'inclusion sociale dans toutes les facettes du processus d'innovation. En se concentrant sur ces domaines stratégiques, la Côte d'Ivoire peut libérer tout le potentiel de son paysage de la recherche et de l'innovation, stimuler un développement économique durable et se positionner en tant que leader dans l'avancement technologique de la région. Cette note politique présente des recommandations clés pour renforcer l'écosystème de financement de la recherche et de l'innovation en Côte d'Ivoire, en mettant particulièrement l'accent sur l'amélioration de la collaboration entre les acteurs, le renforcement des capacités institutionnelles et le développement d'un cadre politique STI solide qui soit inclusif et réponde aux besoins socio-économiques du pays.

## 2. Justification du renforcement des agences nationales subventionnaires de la recherche et innovation

La Côte d'Ivoire se trouve à un moment critique de sa trajectoire de développement, la recherche et l'innovation étant considérées comme des moteurs essentiels du progrès socio-économique. La création d'institutions spécialisées comme le FONSTI souligne l'engagement du gouvernement à favoriser un écosystème de recherche et d'innovation solide. Cependant, malgré ces efforts, il reste des défis importants qui menacent de saper le potentiel du pays à atteindre une croissance durable et inclusive. L'un des principaux défis est l'intégration inadéquate de l'innovation et de la technologie dans les entreprises locales, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME). Cette lacune est exacerbée par la faiblesse des capacités institutionnelles, de nombreux instituts de recherche ne disposant pas des ressources et des infrastructures nécessaires pour mener des recherches de qualité. En outre, l'implication limitée du secteur privé dans le financement de l'innovation entrave l'expansion des avancées technologiques et leur impact sur l'économie au sens large. En outre, l'absence d'une politique globale en matière de science, de technologie et d'innovation (STI) a conduit à des efforts fragmentés en matière de financement de la recherche et d'activités d'innovation. Cette fragmentation est marquée par manque de coordination entre les acteurs, ce qui diminue l'efficacité des résultats de la recherche et étouffe le potentiel de synergies intersectorielles. En l'absence d'un cadre politique cohérent, les possibilités de tirer parti de la recherche et de l'innovation pour stimuler le développement économique restent sous-exploitées.

Pour réaliser le plein potentiel des capacités de recherche et d'innovation de la Côte d'Ivoire, il est crucial de relever ces défis par le biais d'une approche stratégique et coordonnée. Il s'agit notamment de favoriser une collaboration plus étroite entre les acteurs, de renforcer les capacités des institutions de recherche et de veiller à ce que les efforts d'innovation intègrent tous les segments de la société, en particulier les femmes et les groupes marginalisés. En élaborant une politique STI globale qui aborde ces questions essentielles, la Côte d'Ivoire peut se positionner en tant que leader de l'innovation dans la région et garantir des avantages économiques et sociaux à long terme pour sa population. Cette politique préconise des interventions ciblées qui renforceront l'écosystème de la recherche et de l'innovation en Côte d'Ivoire, en veillant à ce que le pays soit bien équipé pour répondre aux exigences d'une économie mondiale en évolution rapide.

### 3. Méthodologie

Cette note d'orientation politique est issue d'une étude sur le paysage politique et institutionnel, la cartographie des acteurs et l'évaluation des besoins en matière de financement de la recherche et de l'innovation en Côte d'Ivoire. Des données qualitatives et quantitatives ont été collectées par le biais d'études documentaires, d'enquêtes en ligne, d'entretiens avec des informateurs clés et de discussions de groupe. Les personnes interrogées proviennent de cinq catégories de acteurs (gouvernement/décideurs, organisations non gouvernementales/société civile, secteur privé/industrie, institutions de recherche et universités, médias). Les personnes interrogées ont été soigneusement sélectionnées pour favoriser l'inclusion et l'équilibre entre les sexes afin de garantir que la voix des femmes et des autres groupes marginalisés soit entendue.

## 4. Résultats clé

Les principaux résultats de l'étude sont présentés dans les sections suivantes, qui mettent en évidence les politiques et le paysage institutionnel, la cartographie des acteurs et l'évaluation des besoins en matière de financement de la recherche et de l'innovation, les meilleures pratiques, les défis et les opportunités, ainsi que les recommandations politiques pour améliorer le financement de la recherche et de l'innovation en Côte d'Ivoire.

### 4.1 Politiques et institutions de financement de la recherche et de l'innovation

Le paysage de la recherche et de l'innovation en Côte d'Ivoire fonctionne dans un cadre politique ancré par le Plan national de développement (PND) et le Plan stratégique Côte d'Ivoire 2030 (CI2030). Le PND, qui couvre les périodes 2016-2020 et 2021-2025, met l'accent sur le développement industriel et l'innovation technologique en tant que principaux moteurs de la croissance économique. Parallèlement, la CI2030, lancée en 2018, présente une vision à long terme de la transformation de l'économie ivoirienne par l'industrialisation et la réduction de la pauvreté. Cependant, il existe une lacune notable dans le paysage politique. - l'absence d'une politique spécifique en matière de science, de technologie et d'innovation (STI), qui limite la capacité du pays à coordonner et à optimiser efficacement ses efforts en matière de recherche et d'innovation.

L'architecture institutionnelle du financement de la recherche et de l'innovation est dirigée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui fournit une orientation politique générale par l'intermédiaire de sa direction générale de la recherche scientifique et de l'innovation. La création du Fonds national pour la science, la technologie et l'innovation (FONSTI) en 2018 a constitué une étape importante dans le renforcement de cette architecture. Le FONSTI est la principale institution chargée de faire progresser la science, la technologie et l'innovation dans le pays en finançant des projets de recherche, en facilitant la collaboration entre les acteurs et en fournissant des orientations politiques au gouvernement.

Aux côtés du FONSTI, le Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique (PASRES) est historiquement la principale agence de financement de la recherche scientifique. Le PASRES, né de la coopération ivoiro-suisse, joue un rôle crucial dans l'appui aux initiatives de recherche et le renforcement des capacités de recherche. Le paysage institutionnel est également enrichi par des organismes spécialisés tels que le Fonds interprofessionnel pour la recherche

et le conseil agricoles (FIRCA) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD), qui se concentrent sur les besoins sectoriels en matière de recherche et de développement.

Le pays a également mis en place diverses institutions d'appui pour promouvoir l'innovation et protéger la propriété intellectuelle. Il s'agit notamment de l'Organisation ivoirienne de la propriété intellectuelle, qui protège les résultats de la recherche, et du Centre de démonstration et de promotion des technologies, qui facilite l'application pratique des résultats de la recherche. En outre, des initiatives de financement telles que le Programme national d'investissements agricoles et le Fonds ivoirien de développement des entreprises nationales apportent un soutien ciblé à la recherche et à l'innovation dans des secteurs spécifiques.

Malgré ce cadre institutionnel, des difficultés persistent pour coordonner les efforts de ces différents organismes et assurer une allocation efficace des ressources. L'absence d'une politique globale en matière de STI affecte particulièrement la capacité de ces institutions à travailler en harmonie pour atteindre des objectifs nationaux communs en matière d'innovation. En outre, si le FONSTI représente une avancée significative dans la centralisation du financement de la recherche, il a besoin d'une plus grande autonomie et de plus de ressources pour remplir pleinement son mandat de principal organisme de financement de la recherche.

Ce paysage institutionnel et politique reflète l'engagement croissant de la Côte d'Ivoire en faveur de la recherche et de l'innovation, même s'il reste beaucoup à faire pour renforcer la coordination entre les institutions et élaborer des cadres politiques plus complets pour guider leurs opérations. L'élaboration d'une politique STI spécifique et une plus grande autonomie institutionnelle, en particulier pour le FONSTI, pourraient renforcer de manière significative l'écosystème de la recherche et de l'innovation en Côte d'Ivoire.

#### **4.2 Acteurs en matière de financement de la recherche et l'innovation**

En Côte d'Ivoire, le paysage du financement de la recherche et de l'innovation est façonné par un ensemble diversifié de acteurs, chacune jouant un rôle crucial dans le développement et la mise en œuvre des initiatives de recherche. Ces acteurs comprennent des agences gouvernementales, des institutions de recherche, des organisations du secteur privé et des partenaires internationaux, qui contribuent tous à l'orientation stratégique et au soutien financier des activités de recherche.

Les agences gouvernementales constituent l'épine dorsale du paysage du financement de la recherche et de l'innovation en Côte d'Ivoire, avec plusieurs institutions clés jouant des rôles complémentaires. Au centre, le FONSTI est le principal organisme gouvernemental chargé de superviser le financement de la recherche dans le pays. Le mandat du FONSTI va au-delà de la simple distribution de fonds - il alloue stratégiquement des ressources aux programmes de recherche nationaux, apporte un soutien crucial à la réhabilitation de l'infrastructure de recherche et promeut activement la commercialisation des résultats de la recherche.

Le processus décisionnel de l'organisation est renforcé par son comité directeur, qui rassemble des représentants des secteurs public et privé, garantissant ainsi la diversité des perspectives dans les décisions de financement.

Le Programme d'appui stratégique à la recherche scientifique (PASRES), qui fonctionne en tandem avec la FONSTI, est placé sous la supervision conjointe du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) et du secrétariat d'État à l'éducation et à la recherche. Le PASRES s'est taillé un rôle particulier en se concentrant sur l'amélioration de la qualité de la recherche et le renforcement des capacités au sein de la communauté scientifique. L'accent particulier qu'il met sur le soutien aux jeunes chercheurs par le biais de programmes doctoraux et postdoctoraux a été déterminant pour le développement de la prochaine génération de talents scientifiques en Côte d'Ivoire.

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) fournit le cadre politique général et la supervision réglementaire des activités de recherche du pays. Au-delà de son rôle de régulateur, le MESRS contribue activement à l'écosystème de la recherche en facilitant les partenariats internationaux de recherche et en apportant un soutien financier essentiel. Le ministère joue également un rôle crucial dans le développement professionnel, en offrant aux chercheurs la possibilité d'améliorer leurs compétences et leur expertise par le biais de divers programmes et initiatives.

Ces agences gouvernementales travaillent de coordonnée, bien qu'il soit possible d'améliorer leurs synergies. Le rôle du FONSTI en tant qu'organisme central de financement complète l'accent mis par le PASRES sur le renforcement des capacités, tandis que le MESRS assure la supervision politique nécessaire et la connectivité internationale. Ensemble, ils forment un cadre gouvernemental qui soutient la recherche et l'innovation à différents stades - du financement initial

au renforcement des capacités et à la collaboration internationale. Toutefois, leur efficacité pourrait être améliorée grâce à de meilleurs mécanismes de coordination et à des processus plus rationnels pour le financement et le soutien de la recherche.

La nature collaborative de ces agences, en particulier à travers des initiatives telles que le Comité de pilotage du FONSTI, démontre un engagement en faveur d'une prise de décision inclusive dans le financement de la recherche. Néanmoins, il reste possible de renforcer ces institutions par une autonomie accrue, des mécanismes de financement améliorés et des cadres de coordination plus robustes afin de maximiser leur impact sur le paysage de la recherche et de l'innovation en Côte d'Ivoire.

Dans la sphère des institutions académiques et de recherche, l'Institut Supérieur de Technologie de Côte d'Ivoire (ISTCI) est une institution scientifique et technologique de premier plan, qui se distingue par son autonomie opérationnelle à la fois sur les questions financières et juridiques. L'impact de l'ISTCI va au-delà de l'enseignement traditionnel, puisqu'il poursuit activement des partenariats de recherche internationaux et maintient des normes élevées en matière de recherche scientifique, contribuant ainsi de manière significative à la production de recherche du pays. Parallèlement à l'ISTCI, des centres de recherche spécialisés tels que le Centre national de floristique (CNF) se concentrent sur la recherche environnementale essentielle, en particulier sur les études botaniques et la gestion des ressources naturelles, démontrant ainsi la diversité de l'expertise en matière de recherche au sein du pays.

L'engagement du secteur privé est principalement canalisé par la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), qui sert de pont entre l'industrie et les institutions de recherche. La CGECI joue un rôle essentiel dans la traduction de la recherche en applications pratiques en facilitant le transfert de technologie et en promouvant les partenariats entre l'industrie et l'université. Sa participation au comité directeur du FONSTI permet d'aligner le financement de la recherche sur les besoins de l'industrie, tandis que son programme de bourses de recherche encourage l'innovation qui répond aux demandes du marché. Parmi les autres participants du secteur privé figurent des entreprises de transformation des produits agricoles, des entreprises technologiques et des entreprises manufacturières qui contribuent aux activités de recherche et d'innovation et en tirent profit.

Les partenaires internationaux et de développement jouent un rôle central dans le paysage du financement de la recherche et de l'innovation en Côte d'Ivoire, la Banque africaine de développement (BAD) apportant un soutien financier important aux projets de recherche portant sur le développement socio-économique, tandis que l'Institut de recherche pour le développement (IRD) facilite les collaborations de recherche Nord-Sud cruciales grâce à son approche pluridisciplinaire. Ces partenariats sont encore renforcés par diverses organisations bilatérales et multilatérales qui fournissent à la fois une expertise technique et des ressources financières, contribuant ainsi au renforcement des capacités et à l'amélioration de la qualité des résultats de la recherche dans le pays.

Le paysage médiatique ivoirien, représenté par des organisations telles que Ecclesia TV, Life TV and La Nouvelle Chaîne Ivoirienne, joue un rôle de soutien dans l'écosystème de la recherche et de l'innovation en sensibilisant le public par la couverture de foires et d'expositions sur l'innovation, bien que leur influence sur les décisions de financement de la recherche et de l'innovation reste relativement limitée par rapport à d'autres acteurs.

#### **4.3 Besoin en matière de capacité de l'agence subventionnaire de la recherche et de l'innovation**

L'écosystème de la recherche et de l'innovation en Côte d'Ivoire est confronté à des défis importants qui nécessitent une formation complète et un soutien technique pour améliorer l'efficacité de ses agences de financement. Le FONSTI est un acteur central de cet écosystème, et sa capacité à gérer et à déboursier efficacement les fonds de recherche est essentielle pour atteindre les objectifs de développement du pays. Les besoins en capacités de l'agence ivoirienne de financement de la recherche et de l'innovation, en particulier le FONSTI, s'articulent autour de deux domaines essentiels : l'appui technique et les besoins en formation. Sur le plan technique, les agences ont besoin d'un soutien pour plaider en faveur d'un financement accru, de mécanismes améliorés d'engagement des acteurs, d'une expertise en matière d'élaboration de politiques (en particulier pour élaborer une politique STI globale) et d'opportunités d'apprentissage à partir des conseils qui ont réussi dans d'autres régions.

Les besoins en formation se concentrent sur le renforcement des compétences de base, y compris les compétences en gestion de projet et en gestion financière, l'expertise dans le développement et la gestion de partenariats public-privé, les capacités d'évaluation des propositions scientifiques, et la compétence

dans l'intégration des principes d'égalité des sexes et d'inclusion sociale. Il est essentiel de combler ces lacunes en matière de capacités pour mettre en place un cadre de financement de la recherche plus solide et plus efficace, susceptible de favoriser le développement durable en Côte d'Ivoire.

#### **4.4 Défis et opportunités pour le financement de la recherche et de l'innovation**

Le financement de la recherche et de l'innovation en Côte d'Ivoire est confronté à de nombreux défis. Ces défis entravent collectivement le développement d'un solide écosystème de recherche et d'innovation en Côte d'Ivoire, affectant la capacité du pays à stimuler le progrès technologique et la croissance économique grâce à l'innovation. Les principaux défis sont les suivants:

- Absence de politique spécifique : La Côte d'Ivoire n'a pas de politique spécifique en matière de science, de technologie et d'innovation (STI). Cette absence limite la capacité du pays à établir des priorités et à gérer efficacement le financement de la recherche et de l'innovation.
- Dépendance excessive à l'égard des financements extérieurs : En raison des conflits civils et des réformes passées, la recherche en Côte d'Ivoire dépend fortement des financements extérieurs. Cette dépendance détourne la recherche des priorités nationales au profit des intérêts des bailleurs de fonds.
- Insuffisance du capital humain : La Côte d'Ivoire manque de travailleurs ayant suivi un enseignement supérieur ou intermédiaire. Ce manque de ressources humaines qualifiées entrave le changement technologique et l'innovation dans le pays.
- Faiblesse des partenariats public-privé (PPP) : La mise en œuvre des stratégies de partenariat public-privé est faible, ce qui entraîne une mauvaise identification des demandes de compétences économiques et une inadéquation du développement des compétences.
- Dépendance excessive à l'égard du financement public : Les institutions de recherche en Côte d'Ivoire dépendent trop fortement du financement public, ce qui limite leur capacité financière et entrave la collaboration avec le secteur privé. Cette dépendance excessive se traduit également par des allocations budgétaires insuffisantes et fragmentées en faveur de la recherche et de l'innovation.

#### **4.5 Meilleures pratiques en matière de financement de la recherche et de l'innovation en Côte d'Ivoire**

La Côte d'Ivoire a enregistré quelques bonnes pratiques dans son écosystème de financement de la recherche et de l'innovation. Ces pratiques démontrent

l'engagement de la Côte 'Ivoire à améliorer son écosystème de recherche et d'innovation par le biais d'un financement dédié, d'approches collaboratives, de l'inclusivité, du développement d'infrastructures et de la promotion d'une culture de l'innovation.

La Côte 'Ivoire a mis en œuvre plusieurs bonnes pratiques pour améliorer son écosystème de financement de la recherche et de l'innovation. La création du Fonds national pour la science, la technologie et l'innovation (FONSTI) en 2018, qui sert d'agence dédiée au financement de projets de recherche et d'innovation technologique de haute qualité ayant un impact significatif sur le développement, constitue une étape importante. Le gouvernement a également encouragé les partenariats public-privé en impliquant le secteur privé dans le comité directeur et le conseil scientifique du FONSTI, garantissant l'alignement entre la recherche financée et les besoins de l'industrie.

L'égalité des sexes et l'inclusion sociale ont été privilégiées grâce à des initiatives ciblées, telles que des projets de financement spéciaux pour les femmes dans le domaine des STIM, et des efforts de grande envergure pour autonomiser les groupes marginalisés. Le développement de l'infrastructure de recherche, y compris des institutions telles que l'Institut Pasteur et le Centre national de recherche agronomique, a renforcé la production de connaissances et la capacité technologique. En outre, la Côte 'Ivoire promeut activement une culture de l'innovation par le biais d'événements tels que les foires annuelles des innovateurs, qui offrent des plateformes pour présenter les inventions, favoriser la collaboration et encourager l'échange de connaissances. Ces pratiques renforcent collectivement l'écosystème de la recherche et de l'innovation, ce qui permet au pays d'être le moteur des avancées technologiques et du développement socio-économique.

**Tableau 1: Résumé des principales politiques dans l'écosystème de financement de la recherche et de l'innovation**

Politiques de financement de la recherche et de l'innovation	Buts et objectifs	Impact sur la recherche et l'innovation	Remarques
<i>Plan national de développement (PND) 2016-2020 &amp; 2021-2025</i>	Renforcer la base industrielle et promouvoir l'innovation technologique pour un développement durable.	Favorise la croissance des centres de recherche et met davantage l'accent sur l'innovation.	Se focalise sur le développement économique par le biais de la recherche et de la technologie.
<i>Côte 'Ivoire 2030 (CI2030) Plan stratégique</i>	Promouvoir l'industrialisation et réduire la pauvreté d'ici à 2030 grâce aux progrès technologiques.	Priorité au développement national à long terme par le biais de la recherche et de l'innovation.	Absence d'une politique STI spécifique.
<i>Fonds national pour la science, la technologie et l'innovation (FONSTI)</i>	Financer et promouvoir des projets de recherche et d'innovation pour stimuler le développement national.	Fournit un financement pour des projets de recherche et d'innovation à fort impact.	A besoin d'une plus grande autonomie et d'une allocation budgétaire plus importante.
<i>Programme de soutien stratégique à la recherche scientifique (PASRES)</i>	Soutenir la recherche scientifique par le renforcement des capacités et la promotion des jeunes chercheurs. Actuellement dédié spécifiquement à l'égalité des sexes et à l'inclusion sociale.	Élargir les possibilités de recherche et augmenter le nombre de chercheurs.	Joue un rôle clé dans la promotion des talents en matière de recherche en Côte 'Ivoire.

12 Renforcement de l'écosystème de financement de la recherche scientifique et de l'innovation en Côte d'Ivoire pour un développement inclusif et durable

<p><b><i>Établissement public administratif à caractère scientifique et technologique (EPAST).</i></b></p>	<p>Transformer les institutions de recherche en entités capables de s'engager dans des activités économiques et de créer de la valeur à partir des résultats de la recherche. Permettre à ces institutions de participer à des entreprises, de gérer des contrats de recherche, d'exploiter des brevets et de commercialiser des produits de la recherche, favorisant ainsi la valorisation économique des résultats de la recherche.</p>	<p>La création d'EPAST permet aux institutions de générer leur propre financement en s'engageant dans des entreprises, en gérant des contrats et en commercialisant des brevets. Cela renforce leur capacité à financer leurs propres activités de recherche et d'innovation.</p>	<p>Peut améliorer considérablement l'écosystème de la recherche et de l'innovation en favorisant une plus grande indépendance financière, en promouvant la commercialisation, et en liant directement les résultats de la recherche à la croissance économique.</p>
--	---	---	---

## 5. Conclusion

La Côte d'Ivoire se trouve à un tournant décisif alors qu'elle s'efforce de devenir une économie fondée sur la connaissance. La création du FONSTI et d'autres initiatives témoignent de l'engagement du pays à encourager la recherche et l'innovation. Cependant, des défis importants persistent, notamment l'absence d'une politique spécifique en matière de STI, la dépendance excessive à l'égard des financements extérieurs et la faiblesse des partenariats public-privé. Pour surmonter ces obstacles et libérer tout le potentiel de la Côte d'Ivoire, il est essentiel d'adopter une approche à multiples facettes. Il s'agit notamment d'élaborer une politique STI globale, de renforcer les capacités institutionnelles, d'encourager de solides collaborations entre les secteurs public et privé et de garantir l'égalité des sexes et l'inclusion sociale dans le financement de la recherche et de l'innovation. En s'attaquant de front à ces défis, la Côte d'Ivoire peut créer un écosystème dynamique qui nourrit les talents locaux, attire les investissements et stimule une croissance économique durable. La voie à suivre exige des efforts concertés de la part de toutes les acteurs - gouvernement, universités, secteur privé et société civile - qui travaillent en harmonie pour construire une nation résiliente et innovante. En faisant progresser son programme de recherche et d'innovation, la Côte d'Ivoire a la possibilité non seulement de relever ses défis nationaux, mais aussi d'émerger en tant que leader régional en matière de progrès scientifique et technologique. C'est maintenant qu'il faut agir avec audace pour assurer un avenir prospère et innovant à tous les citoyens de Côte d'Ivoire.

## 6. Recommandations politiques

La Côte d'Ivoire peut combler les lacunes existantes dans son écosystème de recherche et d'innovation et établir une base solide, inclusive et durable pour le progrès technologique et économique. Les recommandations suivantes sont proposées pour relever les principaux défis identifiés dans l'écosystème de la recherche et de l'innovation en Côte d'Ivoire, en encourageant une approche plus solide, inclusive et durable du financement et du développement dans le secteur.

**Recommandation 1: *Élaborer et mettre en œuvre une politique globale en matière de science, de technologie et d'innovation qui réponde aux besoins et aux priorités du pays:*** Le gouvernement, par l'intermédiaire du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS), devrait élaborer une politique nationale en matière de STI qui définisse clairement les mécanismes de financement, s'aligne sur les objectifs de développement nationaux et intègre des stratégies en faveur de l'égalité des sexes et de l'inclusion sociale. Cela peut impliquer des consultations avec les acteurs, notamment les chercheurs, les acteurs du secteur privé et les groupes marginalisés. Une politique STI spécifique fournira un cadre structuré pour coordonner et intensifier les efforts de recherche, encourager l'innovation et garantir un accès équitable au financement et aux opportunités dans tous les secteurs. Cela nécessite une collaboration entre le MESRS, le Fonds national pour la science, la technologie et l'innovation (FONSTI) et d'autres acteurs telles que le PASRES et la CGECI.

**Recommandation 2: *Renforcer l'autonomie et les capacités du FONSTI:*** accorder une autonomie financière et opérationnelle à la FONSTI et mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités pour son personnel dans des domaines tels que la gestion de projets, l'établissement de partenariats et l'établissement de rapports financiers. Ces programmes peuvent être soutenus par l'assistance technique d'organisations internationales. Le renforcement du FONSTI améliorera l'efficacité et la transparence de l'allocation des fonds de recherche, ce qui lui permettra de répondre efficacement aux besoins nationaux et sectoriels. Le gouvernement de Côte d'Ivoire, les dirigeants de la FONSTI et les partenaires de développement tels que la Banque africaine de développement (BAD) peuvent collaborer pour atteindre cet objectif.

**Recommandation 3 : *Augmenter et diversifier le financement de la recherche et de l'innovation :*** Le gouvernement devrait allouer au moins 1 % du PIB à

la recherche, conformément aux recommandations de l'Union africaine, et introduire des mécanismes de financement innovants tels que des taxes sur la recherche, des fonds d'investissement et des incitations pour les investissements en R&D du secteur privé. Des sources de financement diversifiées réduiront la dépendance à l'égard des donateurs extérieurs, stabiliseront le financement de la recherche et attireront une plus grande participation du secteur privé. La synergie entre le MESRS, le ministère des finances et les organisations du secteur privé est essentielle à ce stade.

**Recommandation 4: Renforcer les partenariats public-privé (PPP) afin d'améliorer les collaborations en matière de recherche et d'innovation:** Établir des plateformes pour un dialogue régulier entre le monde universitaire et l'industrie, fournir des incitations fiscales pour les investissements privés dans la R&D et impliquer le secteur privé dans les processus d'élaboration des politiques. Le renforcement des PPP permettra d'accélérer la commercialisation des résultats de la recherche, d'accroître l'adoption des technologies par les entreprises et d'améliorer l'impact économique des efforts de recherche. Les acteurs responsables sont le MESRS, la CGECI, les entreprises privées et les institutions de recherche.

**Recommandation 5 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'inclusion sociale :** Introduire des initiatives de financement ciblant spécifiquement les femmes et les groupes marginalisés dans les STIM, fournir des programmes de formation pour renforcer les capacités et assurer la transparence dans l'évaluation des propositions de recherche. Ces efforts conduiront à des résultats de recherche plus inclusifs, amélioreront l'accès aux opportunités pour les groupes sous-représentés et encourageront l'innovation qui répond à divers besoins sociétaux. Les acteurs responsables peuvent inclure : Le MESRS, le FONSTI, le PASRES et les organisations de la société civile.

**Recommandation 6 : Développer des cadres institutionnels pour la commercialisation de la recherche et de l'innovation:** Transformer les principaux instituts de recherche en établissements publics administratifs à caractère scientifique et technologique (EPAST), afin de leur permettre de commercialiser des brevets, de gérer des contrats de recherche et de créer des entreprises. Cela permettra aux institutions de recherche de générer un financement indépendant, de stimuler l'innovation et de contribuer directement à la croissance économique. Le MESRS, les institutions EPAST et les conseillers politiques.

# Références

National Council for Economic Policies [CNPE], (2021). Strategic Plan: Côte d'Ivoire 2030. Presidency of the Republic of Côte d'Ivoire. Accessed from:

<https://www.theafricareport.com/medias/2022/03/CotedIvoire2030.pdf>

Republic of Côte d'Ivoire (2018). Accelerating 2030 Agenda. Accessed from:

<https://www.un.org/development/desa/dspd/wp-content/uploads/sites/22/2018/05/8-1.pdf>

United Nations Industrial Development Organization [UNIDO] (2021). Côte d'Ivoire Programme for Country Partnership, PCP Industrial Diagnostic Study 2020.

Accessed from: [https://www.unido.org/sites/default/files/files/2021-06/PCP\\_Cote\\_d%27Ivoire\\_2020%20AR.pdf](https://www.unido.org/sites/default/files/files/2021-06/PCP_Cote_d%27Ivoire_2020%20AR.pdf)

# ATPS TechnoPolicy Briefs Series<sup>1</sup>

- Promoting Digital Literacy Among Farmers: Unlocking The Potential of Artificial Intelligence Enabled Crop Pests/Disease Detection Mobile Application ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 89](#)).
- Leveraging Artificial Intelligence AI and Earth Observation Data in Early Warning Systems for Pest Control and Management in Kenya ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 88](#)).
- Artificial Intelligent Tool Worth Scaling for Sustainable Irrigation in Malawi – A Case of Chameleon Sensor Array ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 87](#)).
- Leveraging Artificial Intelligence for Sustainable Production and Market Access to Nsukka Yellow Pepper in Nigeria ATPS ([TechnoPolicy Brief No. 86](#)).
- Decentralised Community-Powered Weather Networks for Hyper-Localised Weather and Climate Information Services in Kenya ATPS ([TechnoPolicy Brief No. 85](#)).
- Participation Des Parties Prenantes À La Mise En Oeuvre Des Contributions Déterminées Au Niveau National (CDN) en Côte D’ivoire ([ATPS Note D’orientation No. 84](#)).
- Enhancing Climate Action in Zimbabwe Implementing Nationally Determined Contributions (NDCs) ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 83](#)).
- Unlocking Zambia’s Climate Potential Enhancing Stakeholder Roles in The Implementation of Nationally Determined Contributions (NDCs) ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 82](#)).
- Empowering Local Communities and Enhancing Public Awareness for Sustainable NDCs Implementation in Namibia ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 81](#)).
- Empowering Stakeholders for Inclusive and Sustainable Nationally Determined Contributions Implementation in Botswana ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 80](#)).
- Uniting for a Sustainable Future Boosting Stakeholder Engagement in Sierra Leone’s Climate Goals ([ATPS Technopolicy Brief No. 79](#)).
- Stakeholder Participation in The Implementation of Nigeria’s Nationally Determined Contributions (NDCs) Best Practices, Challenges and Opportunities ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 78](#)).
- Stakeholder Participation in Ghana’s Nationally Determined Contributions (NDCs) Implementation Challenging Issues and Opportunities ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 77](#)).
- Stakeholder Participation in The Implementation of Nationally Determined Contributions (NDCs) In Côte D’ivoire ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 76](#)).
- Collaborative Climate Action for Sustainable Development the Case of NDCs Implementation in Uganda ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 75](#)).

- Advancing Tanzania’s Nationally Determined Contribution (NDCs) Goals Through Inclusive Stakeholder Engagement ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 74](#)).
- Enhancing Stakeholder Participation in The Implementation of the Nationally Determined Contributions (NDCs) In Ethiopia ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 73](#)).
- Paving The Way for Climate Action Kenya’s Journey Towards Implementing the Nationally Determined Contributions (NDCs) ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 72](#)).
- Quelle Est La Place De La Science, De La Technologie Et De L’innovation Dans L’emploi Des Jeunes Au Sénégal? ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 71](#)).
- Using Science, Technology, and Innovation to Enhance Skills Development, Job Creation, and Entrepreneurship in Zimbabwe ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 70](#)).
- Fostering the Future and Livelihood of Young People in Uganda Through Science, Technology, and Innovation ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 69](#)).
- What is the Place of Science, Technology, and Innovation in Youth Employment in Senegal? ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 68](#)).
- Understanding Rwanda’s Science, Technology, and Innovation Landscape in Youth Employment Creation ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 67](#)).
- Leveraging Science, Technology, and Innovation for Enhanced Youth Employment in Nigeria ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 66](#)).
- Unlocking the Potential of Education and Skills for Supporting Youth Employment in Kenya ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 65](#)).
- Harnessing Science and Technological Innovation for Youth Employment and Skill Acquisition in Ghana ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 64](#)).
- Is Ethiopia’s Science, Technology, and Innovation Policy Landscape Effectively Creating Jobs and Fostering Skills for the Youth? ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 63](#)).
- University-led ecosystems for sustained innovation and entrepreneurship development in Kenya ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 62](#)).
- Eco-innovation Policies for Sustainable Development in Africa ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 61](#)).
- Institutional Landscape for Eco-innovation Development in Africa ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 60](#)).
- Policy and Institutional Landscape for Ecological Organic Agriculture in Benin ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 59](#)).
- Institutional Framework for Ecological Organic Agriculture Development in Kenya ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 58](#)).
- Policy and Institutional Landscape for Ecological Organic Agriculture in Senegal ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 57](#)).
- Advancing Ecological Organic Agriculture in Nigeria ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 56](#)).

- Policy and Institutional Landscape of Ecological Organic Agriculture in Rwanda ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 55](#)).
- Bridging Climate Information Gaps to Strengthen Capacities for Climate Informed Decision ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 54](#)).
- Embracing Open Contracting in Africa ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 53](#)).
- The Digital Revolution, Open Science, and Innovation for Open Science Development in sub-Saharan Africa ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 52](#)).
- New Approaches for Funding Research and Innovation in Africa ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 50](#)).
- Towards effective PPP in research and innovation A perspective for SGCs in Africa ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 49](#)).
- Innovative Practices and Policies for Promoting Biodiversity Informatics in Sub Saharan Africa ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 48](#)).
- Improving the Relevance of University Training to Labour Market Demands in Africa ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 47](#)).
- Developing Policies for Biodiversity Informatics in Sub-Saharan Africa ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 46](#)).
- Using the Land Potential Knowledge System (LandPKS) Mobile Technology for Agricultural Productivity and Resilience ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 45](#)).
- Mainstreaming Gender in the National Science, Technology and Innovation (STI) Policy of Kenya ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 44](#)).
- Social Innovation: An Untapped Resource for Inclusive Growth in Africa ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 43](#)).
- Policy Axes that can uphold Agricultural Innovations for Climate Change Adaptation & Food Security in Central Africa: Case of Cameroon, Equatorial Guinea and Central African Republic ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 42](#)).
- Frameworks for Intellectual Property Protection of Traditional Knowledge in Tanzania ([ATPS Technopolicy Brief No. 41](#)).
- Assessment of Possible Intellectual Property Protection Options of Traditional Knowledge System in Ethiopia ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 40](#)).
- Towards Influencing National Legislation, Policies, Strategies and Programmes for Appropriate Protection and Benefit-Sharing of Traditional Knowledge (TK) with and by Traditional Herbalists In Uganda ([ATPS TechnoPolicy Brief No.39](#)).
- Traditional Healers and their Provision of Mental Health Services in Cosmopolitan Informal Settlements in Nairobi, Kenya ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 38](#)).
- Policy Implications for Intellectual Property Systems for Traditional Healers in Lesotho ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 37](#)).

- Incidence of Indigenous and Innovative Climate Change Adaptation Practices for Smallholder Farmers' Livelihood Security in Chikhwawa District, Southern Malawi ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 36](#)).
- Machobane Farming System and its Relevance to Climate Change Policy in Lesotho ([ATPS Policy Brief Series No. 35](#)).
- Policy Challenges of Climate Change and Adaptation in Northern Nigeria ([ATPS Policy Brief Series No. 34](#)).
- Sensitizing and Building the Capacity of Women towards Climate Change Consequences in Northern Lakes of Egypt ([ATPS Policy Brief Series No. 33](#)).
- Agricultural Innovations for Climate Change Adaption and Food Security in Ghana and The Gambia: Policy Options ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 32](#)).
- Tracking Effective Indigenous Adaptation Strategies on Impacts of Climate Variability on Food Security and Health of Subsistence Farmers in Tanzania ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 31](#)).
- Harnessing Wind Energy for Climate Change Adaptation and Food Security in Coastal Regions of Ghana: A Policy Perspective ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 30](#)).
- What Policy Options can Promote Agricultural Innovations for Climate Change Adaptation and Food Security in the West African Sub-region? ([ATPS TechnoPolicy Brief No.29](#)).
- What Policy Options can Promote Climate Change Awareness and Adaptation in the Niger Delta Region of Nigeria? ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 28](#)).
- Emerging and Indigenous Technologies for Climate Change Adaptation in the Farming Systems of Southwest Nigeria: Issues for Policy Action ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 27](#)).
- Goals of Sustainable Agriculture in Sierra Leone: Can they be achieved in the Absence of Climate Change Capacity Building of Small-holder Farmers? ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 26](#)).
- Indigenous Agricultural Adaptation to Climate Change: Study of Southeast Nigeria ([ATPS technoPolicy Brief No.25](#)).
- Technological Challenges of Climate Change Adaptation in Nigeria: Insights from Enugu State ([ATPS TechnoPolicy Brief No. 24](#)).
- Towards An Integrated Trans-Boundary River Management Policy Development (INTREPID) In Semi-Arid River Basins ([ATPS TechnoPolicy Brief No.23](#)).
- How to Write an Effective Science Story ([ATPS Technopolicy Brief Series No. 20](#)).
- What are the Policy Gaps Hindering Full Implementation of Community Water and Sanitation Programs in Ghana? ([ATPS TechnoPolicy Brief Series No.18](#)).
- Is EcoSan an Appropriate Water and Environment Technology Option for Slum Communities of Kampala? ([ATPS TechnoPolicy Brief Series No. 17](#)).
- What are the Policy Implications for Industrial Water Pollution in Lesotho? ([ATPS TechnoPolicy Brief Series No. 16](#)).



Le Réseau africain d'études sur les politiques technologiques (ATPS) est un réseau transdisciplinaire de chercheurs, de décideurs politiques, d'acteurs du secteur privé et de la société civile qui promeut la création, la diffusion, l'utilisation et la maîtrise des sciences, des technologies et des innovations (STI) pour le développement de l'Afrique, la durabilité de l'environnement et l'inclusion mondiale. En collaboration avec des institutions partageant les mêmes idées, l'ATPS fournit des plateformes pour la recherche régionale et internationale et le partage des connaissances afin de renforcer les capacités de l'Afrique en matière de recherche, d'élaboration et de mise en œuvre de politiques STI pour le développement durable.

Directeur exécutif de ATPS : :  
[executivedirector@atpsnet.org](mailto:executivedirector@atpsnet.org)  
8e étage du bâtiment de la  
chancellerie, Valley Road  
Boite postale 10081-00100  
Nairobi  
Tél. : +254 (020) 2714092  
[www.atpsnet.org](http://www.atpsnet.org)

## Science, technologie et innovation pour le développement de l'Afrique

ISBN: 978-9966-124-32-6

